



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### ***Lancement de la campagne contre la fermeture de deux succursales de la SAQ***

### **« SAQ pas ton camp du Sud-Ouest ! »**

Montréal, le 12 octobre 2011 - Alors que des menaces de fermeture planent sur les succursales de la SAQ du boulevard Monk et de la rue du Centre, l'arrondissement du Sud-Ouest, le Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la SAQ affilié à la CSN (SEMB-SAQ), le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO), le Comité au Centre du Quartier de Pointe-Saint-Charles (CCQPSC), la Société de développement commercial Plaza-Monk ainsi qu'Action-Gardien, la table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles, se mobilisent et unissent leurs voix aujourd'hui contre la fermeture de ces deux succursales.

« Plusieurs actions ont été menées depuis ces derniers mois : résolution unanime du Conseil d'arrondissement du Sud-Ouest, signatures de pétitions initiées par la SDC-Monk et Action-Gardien, lettres ouvertes dans les médias et représentations auprès de la SAQ. Ce midi, nous frappons un grand coup en utilisant le domaine public pour lancer la campagne publicitaire: **SAQ pas ton camp du Sud-Ouest** », a annoncé le maire du Sud-Ouest, Benoit Dorais.

« La rentabilité à tout prix semble passer avant la responsabilité sociale de cette société d'État. Il ne devrait pas être nécessaire de souligner que toutes les succursales de la SAQ ont des marges bénéficiaires qui feraient l'envie de bien des commerçants. En fermant des succursales dont la rentabilité n'est pas remise en question, et alors qu'elle a le devoir d'assurer un service accessible et de qualité à l'ensemble de sa clientèle partout sur le territoire du Québec, la SAQ fait passer ses intérêts et ceux de ses gestionnaires avant ceux de la population », a souligné Katia Lelièvre, présidente du SEMB-SAQ (CSN).

« Faisant fi du mandat de service public qui est le sien et de la responsabilité sociale et environnementale dont elle se réclame, la SAQ souscrit à une logique purement et bêtement commerciale, qui compromet les efforts de revitalisation commerciale entrepris dans le Sud-Ouest. Le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) du Sud-Ouest fait une large place à la revitalisation commerciale autant pour sa dimension économique et créatrice d'emplois que comme ingrédient essentiel à la qualité de vie de quartiers dynamiques offrant aux résidents du Sud-Ouest une gamme variée de services de proximité », a affirmé Pierre Morrissette, directeur général du RESO. De plus, en concentrant ses points de vente dans les centres commerciaux, la SAQ oblige les consommateurs à faire de longs déplacements ou à utiliser leur voiture pour faire leurs achats, une logique qui laisse de côté tous ceux et celles qui ne disposent pas d'un véhicule et ils sont nombreux dans des quartiers comme le Sud-Ouest, a-t-il ajouté.

Pour le CCQPSC, il est difficilement compréhensible que le gouvernement finance d'une part la revitalisation des artères commerciales par différents programmes et mesures, et soutienne en ce sens des associations comme la nôtre, et, d'autre part, que la SAQ ne soit pas solidaire de ces actions. « La SAQ de la rue du Centre est un acteur essentiel de la revitalisation de cette artère commerciale et j'espère qu'elle va jouer son rôle de partenaire véritable et significatif à cet effet en y modernisant l'offre de services afin de mieux servir les citoyens de ce quartier », a déclaré Jean-Jacques Beauchamp, président du CCQPSC.

Grâce à ses études de marché et à ses statistiques économiques, la SDC Plaza-Monk peut prouver que la SAQ de la rue Monk est un pilier économique pour cette artère. « Nous travaillons ardemment à la revitalisation de l'artère Monk, et ce, de concert avec plusieurs partenaires d'affaires. C'est pourquoi l'hypothèse d'une relocalisation de la SAQ ailleurs sur l'artère Monk, plutôt qu'une simple fermeture, serait une solution gagnante pour tous. Nous sommes en mesure de fournir des adresses d'endroits commerciaux de plus grande surface et géographiquement plus intéressants pour la SAQ. », a fait valoir Helen Toddy, directrice générale de la SDC Plaza-Monk.

Pour les organismes communautaires et les citoyens de Pointe-Saint-Charles fortement mobilisés, la fermeture d'un magasin de la SAQ signifie la perte d'un service de proximité dans un quartier où il y a déjà un déficit criant de commerces et de services. Située en face du métro Charlevoix, elle attire autant la clientèle locale que de nombreux travailleurs. « C'est un manque total de respect envers la population qu'une société d'État vienne fermer un magasin qui est non seulement rentable, mais très apprécié et fréquenté par la population », a affirmé Geneviève Grenier, chargée de projet aménagement-sécurité alimentaire pour Action-Gardien.

D'ailleurs, plus de 7 500 citoyens ont signé les pétitions qui seront remises par le Conseil des aînés de Pointe-Saint-Charles à Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et députée de Saint-Henri-Sainte-Anne, ainsi qu'au conseil d'administration de la SAQ. D'autres actions sont aussi prévues dans les prochains mois pour s'assurer de conserver les deux succursales.

« Nous espérons que cette mobilisation sans précédent de tous les intervenants, autant sociaux que du milieu des affaires, convaincra le gouvernement du Québec, c'est-à-dire l'actionnaire principal, de ne pas saper les efforts de revitalisation menés depuis plusieurs années par nos communautés à l'instar de nombreuses autres au Québec », a conclu Benoit Dorais, maire de l'arrondissement du Sud-Ouest.

- 30 -

#### **Sources et renseignements :**

Arrondissement du Sud-Ouest : Marie Otis, directrice de cabinet de Benoit Dorais, (cell) 514 987-7333

Action-Gardien : Geneviève Grenier, chargée de projet aménagement-sécurité alimentaire, 514 509-0795

RESO : Lucie Dufour, conseillère principale en communication, 514 931-5737, poste 224